

Budget participatif Université Rennes 2 : une édition marquée par l'engagement solidaire et écologique

Les résultats du budget participatif 2021 ancrent les engagements des étudiant·e·s de l'Université Rennes 2 dans la lutte contre la précarité et pour la protection de l'environnement, avec la préoccupation constante de faire de nos campus de véritables lieux de vie et de partage.

Ce dispositif, porté par les élus étudiants avec le soutien de l'équipe de direction, permet de financer des projets d'aménagement et d'amélioration de la vie étudiante de Rennes 2, grâce à une enveloppe de 50 000 €, issue de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Suite à l'appel à projets lancé auprès de la communauté étudiante le 15 février 2021, 73 propositions ont été examinées par les services de l'université. À l'issue de cette analyse, 32 projets ont été jugés réalisables et soumis au vote étudiant.

Au total, 10 projets ont été retenus à l'issue du vote : 6 sur le campus Villejean, 3 sur le campus Mazier et 1 sur le campus de la Harpe, et illustrent les préoccupations et attentes actuelles des étudiant·e·s :

- **La solidarité et la lutte contre la précarité** : bons alimentaires de 50€, chèques livre de 25€
- **L'écologie** : végétalisation des campus Villejean et Mazier, distribution de cendriers portatifs, arbres fruitiers, Vélo pour recharger son téléphone (La Harpe)
- **Le développement de l'université comme lieu de vie et de partage** : tables de pique-nique, jeu d'échecs géant, Mölkky, palets bretons et boules de pétanque en libre service



[Pour plus d'informations sur les projets, cliquez ici.](#)

Dans ce contexte si contraint de la vie étudiante en période de crise sanitaire, Olivier David, Président de l'université se félicite de voir que les questions de solidarité et d'écologie, valeurs chères à la communauté de Rennes 2, émanent à nouveau du budget participatif.

Mis en place depuis en 2018, le budget participatif est un dispositif porté par les élus étudiants avec le soutien de l'équipe de direction. Il permet de financer des projets d'aménagement et/ou d'amélioration de la vie étudiante de Rennes 2 grâce à une enveloppe de 50 000 € issus du fonds CVEC dédié au financement des initiatives étudiantes.

Pour toute demande d'interview de Johanna Courtel et Ugo Thomas, Vice-Président·e·s étudiants, contact mail :

vp-etudiant@univ-rennes2.fr